Publications du Bureau fédéral de la statistique.—Le Bureau fédéral de la statistique fait fonction d'agent de l'Imprimeur de la Reine lorsqu'il s'agit de la vente des publications du B.F.S. Les rapports du Bureau embrassent tous les aspects de l'économie nationale; l'Annuaire du Canada et Canada sont les deux recueils officiels de renseignements sur les institutions et l'évolution économique et sociale du pays.

Les publications du Bureau fédéral de la statistique paraissent dans son catalogue intitulé Publications courantes et dans le Catalogue des publications du gouvernement canadien, publié par l'Imprimeur de la Reine. Le Bulletin quotidien et le Weekly Bulletin du B.F.S., que l'on peut obtenir de la Division de l'information et des relations publiques du Bureau au prix annuel d'un dollar chacun, ont pour but de renseigner le lecteur désireux de connaître toutes les publications du Bureau. Les formules d'abonnement aux publications du B.F.S. ou les commandes d'exemplaires distincts doivent parvenir à la Division de l'information et des relations publiques, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa, accompagnées de la remise nécessaire sous forme de chèque ou mandat-poste, payable au receveur général du Canada.

Publications des gouvernements provinciaux.—La plupart des publications imprimées des gouvernements provinciaux peuvent s'obtenir de l'Imprimeur de la Reine de la province intéressée. Les demandes doivent être adressées à la capitale des provinces:

Terre-NeuveSt-Jean	OntarioToronto
Île-du-Prince-ÉdouardCharlottetown	Manitoba
Nouvelle-Écosse	SaskatchewanRegina
Nouveau-BrunswickFredericton	Alberta Edmonton
QuébecQuébec	Colombie-BritanniqueVictoria

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

Nota.—Dans la colonne «Sources de renseignements fédéraux» la principale source de renseignement sur chaque set donnée la première; l'Office national du film et le Bureau fédéral de la statistique paraissent partout en fin d'énumération seuf là où ils deviennent source principale.

Sources de renseignements fédéraux

Ministère de l'Agriculture Division de l'information Ministère des Pêcheries

Service des renseignements et de l'éducation

Ministère des Forêts

Services techniques et d'information Ministère des Mines et des Relevés

techniques

Division de la rédaction et de

l'information Ministère de la Santé nationale et du

Bien-être social Services de l'information

Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales

Division des services d'information Ministère du Commerce

Direction de la publicité commer-

Imprimeur de la Reine (Gazette du Canada, Statuts du Canada, Organisation du Gouvernement du Canada, etc.)

Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies sur tous les sujets)

Bureau fédéral de la statistique

Sujet



Sources de renseignements provinciaux

Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: Terre-Neuve, ministère des Affaires provinciales: î.-du-P.-E., Bureau du tourisme et de l'information; N.-E., Secrétariat provincial; N.-B., ministère des Finances ou Bureau du tourisme du Nouveau-Brunswick; Qué., ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau des Statistiques. et ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; Ont., ministère de l'Économique et du Développement, ou ministère du Tourisme et de la ou ministère du lourisme et de la Publicité; Man., ministère de l'Industrie et du Commerce ou Secrétariat provincial: Saak., ministère de l'Industrie et de l'Information, ou Conseil exécutif; Alb., ministère de l'Industrie et du Développement; C.-B., ministère du Développement indus-triel et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique